

Du côté de **GUERMANTES**

Juillet / Août 2025

SOMMAIRE - Dans ce n°45 ...

- 2 Informations municipales • édito du Maire**
- 3 Vie locale • rappel sur l'utilisation des boîtes à livres**
- 4 5 Vie associative • retour sur la cérémonie du 8 mai**
- 6 7 Retour en images • PrinTemps de Paroles de passage à Guermantes**
- 8 Informations diverses • accès à l'île de loisirs de Jablines/Annet**

INFOS UTILES

MAIRIE

42 avenue des Deux Châteaux
77600 - GUERMANTES

☎ 01.60.07.59.12

✉ accueil@guermantes.fr

🌐 www.guermantes.fr

📘 [mairiedeguermantes](https://www.facebook.com/mairiedeguermantes)

✉ [@Guermantes77600](https://twitter.com/Guermantes77600)

📷 [mairiedeguermantes](https://www.instagram.com/mairiedeguermantes)

📺 [@mairiedeguermantes](https://www.youtube.com/channel/UCmairiedeguermantes)

HORAIRE DE LA MAIRIE

Ouverture au public :

● Lundi, jeudi et vendredi
de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

● Mardi de 9h à 11h30

● Mercredi et samedi de 9h à 11h

Accueil téléphonique :

● Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

● Mercredi et samedi de 8h30 à 11h30

SIETREM

ZAE La Courtillière

3 rue du Grand Pommeraye

77400 - SAINT THIBAUT DES VIGNES

☎ 01.60.07.09.19

✉ info@sietrem.fr

🌐 www.sietrem.fr

POLICE - Composez le 17

POMPIERS - Composez le 18

SAMU - Composez le 15

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Tous les deux mois, une photo est choisie par le service communication pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à :

✉ accueil@guermantes.fr

Journal municipal réalisé et imprimé en mairie en 500 exemplaires.

Directrice de la publication :

Mme VIARD

Maquette : M. TORDEUX

La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Le commissariat de Lagny sur Marne se charge alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Édito du Maire



Chères Guermantaises, chers Guermantais,

Ce début d'été est placé sous le signe des rencontres, de l'action et de la convivialité. Les récentes réunions de quartiers ont été l'occasion d'échanges très constructifs avec de nombreux administrés venus partager leurs idées, leurs préoccupations, mais aussi leurs encouragements. Nous nous réjouissons de ce moment privilégié, à la fois informel et chaleureux, qui témoigne de votre attachement à notre commune. Ces temps d'écoute renforcent le lien entre les habitants et leurs élus : un lien essentiel pour faire avancer Guermantes ensemble.

C'est aussi pour prendre en compte votre avis que nous avons organisé une consultation citoyenne sur le devenir de l'éclairage public de nuit. Je remercie toutes celles et ceux qui ont pris part à cette démarche démocratique. Vous avez été 53,3 % à voter en faveur du retour de l'éclairage public la nuit. Le résultat de scrutin sera présenté en conseil municipal dès septembre pour décider de sa mise en œuvre.

Concernant notre police pluri communale, j'ai signé le vendredi 4 juillet la convention qui nous liera avec la police de Bussy Saint Georges. Elle sera effective prochainement.

Dans le même esprit de proximité et d'engagement, plusieurs projets se concrétisent cet été. Les travaux de rénovation de l'aire de jeux pour les enfants débiteront dès le 7 juillet pour une livraison prévue le 22 juillet. Cette nouvelle aire offrira aux plus jeunes un espace moderne, sécurisé et plus adapté à leurs besoins.

Je tiens également à saluer les entreprises et le cabinet d'architecte qui interviennent au sein de l'école du Val Guermantes pour la rénovation des locaux et qui mettent tout en œuvre pour qu'ils soient prêts dès la rentrée scolaire pour accueillir les enfants dans des conditions optimales. Je remercie également les enseignants et les animateurs qui se sont adaptés aux contraintes liées à cette rénovation.

En parallèle, malgré l'implication de vos élus, aux côtés des parents d'élèves, pour éviter une fermeture de classe en maternelle, les effectifs actuels ne permettent pas d'envisager une réouverture pour la rentrée prochaine. Nous tenons à remercier chaleureusement l'enseignante partante, pour son engagement auprès de nos enfants, et lui souhaitons pleine réussite pour la suite dans ses nouvelles fonctions.

Les révisions estivales sont parfois nécessaires, et pour accompagner les familles, nous avons le plaisir de vous annoncer le renouvellement du dispositif Prof Express. Une aide gratuite et en ligne aux devoirs pour tous les élèves de Guermantes : n'hésitez pas à vous inscrire !

Enfin, en cette période de fin d'année scolaire, nous félicitons tous les élèves et étudiants Guermantais pour leur réussite aux examens. Le CCAS aura le plaisir de les récompenser lors d'une petite cérémonie conviviale. Par ailleurs, les inscriptions aux repas de fin d'année des aînés, organisé par le CCAS, sont nombreuses, signe fort du lien social qui perdure et que nous nous efforçons de renforcer à Guermantes. Nous nous en réjouissons.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été, de belles vacances, et beaucoup de moments partagés en famille ou entre amis.

Très fidèlement.

Annie VIARD,
Maire de Guermantes

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION CITOYENNE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vous avez été nombreux à participer à la première consultation citoyenne organisée à Guermantes, et nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement ! Voici les résultats.

Vote	Voix	%
OUI	69	46,62
NON	79	53,38
Inscrits : 914 - Votants : 148 - Nuls : 0 - Blancs : 0		

53.38 % des votants se sont prononcés en faveur du retour de l'éclairage public la nuit. Votre mobilisation montre l'importance que vous accordez à la vie de notre village. Vos voix comptent, et elles continueront de guider nos décisions. Merci encore à toutes celles et ceux qui ont pris part à cette démarche démocratique.

D'autres consultations suivront : ensemble, faisons vivre la démocratie locale !

Rappel sur l'utilisation des boîtes à livres

Les 2 boîtes à livres de Guermantes, situées devant l'Espace Marcel Proust et rue de la Madeleine, sont en libre accès. Leur principe est simple : chacun peut y déposer un livre et en prendre un autre, gratuitement. Ce système favorise le partage, la découverte et l'accès à la lecture pour tous. Toutefois, pour que cela fonctionne harmonieusement, il est important de respecter quelques règles simples.

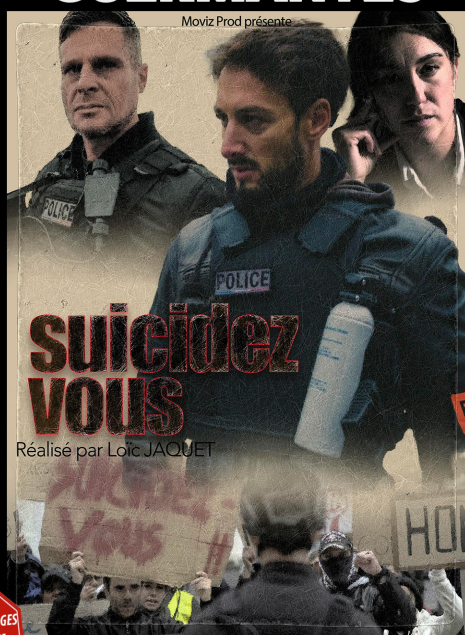
Tout d'abord, les livres déposés doivent être en bon état. Un livre abîmé, déchiré ou incomplet risque de décourager les lecteurs suivants. Il est aussi préférable d'apporter des livres qui pourraient intéresser un large public : romans, BD, essais, livres jeunesse, etc. Les ouvrages très spécialisés ou les manuels scolaires trop anciens ont souvent peu de succès.

Ensuite, il est important de ne pas vider sa bibliothèque personnelle dans la boîte d'un seul coup. L'idée est d'échanger de manière équilibrée : si l'on prend un livre, on en dépose un en retour, quand c'est possible. Cela permet à la boîte de rester variée et attrayante pour tous les utilisateurs.

Enfin, la boîte à livres est un lieu de confiance et de respect. Chacun est libre de lire à son rythme, de revenir, de partager ses coups de cœur. C'est un petit espace de culture, de générosité et de lien social, que chacun peut contribuer à faire vivre durablement.



PROJECTION GUERMANTES



Réalisé par Loïc JAQUET

ATTENTION IMAGES CHOQUANTES

SAMEDI 12 JUILLET 2025 - 20H
ESPACE MARCEL PROUST

RÉSERVATION AU 01.60.07.59.12
OU VIA CE QR CODE



Évolution du règlement des déchetteries À COMPTER DU 2 JUIN 2025



Évolution des conditions d'accès

Suite à de nombreux abus et afin de faire respecter les quantités de déchets autorisées, l'accès aux déchetteries est désormais strictement réservé aux véhicules dont la hauteur n'excède pas 2 mètres et dont le Poids Total À Charge (PTAC) est inférieur à 3,5 tonnes. Des barrières de limitation de hauteur sont en cours d'installation dans toutes les déchetteries.



Plus de souplesse pour le confort des habitants

Vous pouvez déposer jusqu'à 2m³ de déchets par passage, ou 3m³ si vous apportez des déchets verts (soit 1m³ de plus qu'auparavant).

Autre changement important : la limite annuelle de 26 passages est supprimée. Elle est remplacée par un système d'unités : chaque foyer dispose de 60 unités de passage par an. 1 unité correspond à 0,5m³ de déchets.

Par exemple, si vous apportez 1m³ de déchets lors d'un passage, 2 unités vous sont décomptées.

Vous avez donc la possibilité d'effectuer jusqu'à 30 passages de 1m³ par an. Si vous apportez 0,5m³ de déchets ou moins, vous consommez 1 seule unité et pouvez vous rendre en déchetterie jusqu'à 60 fois par an.

Ce système permet plus de souplesse et s'adapte à la quantité réellement déposée. À noter que ces nouvelles quantités ne concernent pas les déchetteries mobiles où le maximum autorisé est de 1m³ (2m³ en cas d'apport de déchets verts).



Ouverture en continu de la déchetterie de Noisiel

Dorénavant, les horaires d'ouverture de la déchetterie de Noisiel sont élargis comme suit :

Du 1^{er} avril au 30 septembre

> Du lundi au samedi : de 9h à 18h30

> Dimanche : de 9h à 12h30

Du 1^{er} octobre au 31 mars

> Du lundi au samedi : de 9h à 17h

> Dimanche : de 9h à 13h



Dématérialisation de la carte d'accès aux déchetteries

La carte d'accès aux déchetteries est délivrée au format dématérialisé, sous la forme d'un QR code. Cette mesure concerne uniquement les nouvelles demandes de carte. Les démarches s'effectuent en ligne sur sietrem.fr, via une plateforme dédiée. Pour obtenir votre carte il suffit de créer votre espace personnel sécurisé et de fournir :

- > un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Sont acceptés : facture de gaz, d'électricité, d'eau, de box internet, avis d'imposition ou certificat de non imposition, quittance de loyer (émise par un organisme social ou une agence immobilière (tout autre document que ceux cités précédemment sera refusé),
- > une pièce d'identité (ou plusieurs si vous souhaitez enregistrer plusieurs membres de votre foyer).

Une fois votre demande validée par le SIETREM, vous recevrez un e-mail stipulant que votre QR code est disponible dans votre espace personnel. Présentez-le à un gardien accompagné de la pièce d'identité pour accéder aux déchetteries. Votre espace personnel vous permet également de consulter en temps réel vos unités de passage restantes pour l'année. Si vous possédez une carte physique, le décompte de vos unités est accessible auprès des agents de déchetterie.

SI VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ UNE CARTE PHYSIQUE, IL N'EST PAS POSSIBLE DE LA REMPLACER PAR UN QR CODE. VOTRE CARTE ACTUELLE RESTE VALABLE ET DOIT CONTINUER À ÊTRE UTILISÉE POUR ACCÉDER AUX DÉCHETTERIES.

Pour toute problématique, contactez les services du SIETREM : dechetterie@sietrem.fr - 01 60 07 09 19.

SÉCURITÉ RENFORCÉE À GUERMANTES

Le 4 juillet 2025, la Maire de Guermantes a officiellement signé une convention de police pluricommunale. Cette nouvelle organisation permettra à une équipe de police d'intervenir non seulement sur notre commune, mais aussi dans les communes partenaires, assurant ainsi une présence plus régulière, une meilleure coordination et une sécurité renforcée pour tous nos habitants. Cette convention marque une étape importante pour garantir la tranquillité et la protection de tous les Guermantais. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes de la mise en place de ce dispositif.



Retour sur la cérémonie du 8 mai



Les cérémonies du 8 mai, se sont déroulées dans une ambiance particulière, puisque nous célébrons les 80 ans de la victoire sur le régime Nazi et la fin de la seconde guerre mondiale 1939 - 1945. De nombreux participants de tous âges sont venus se recueillir dans les trois cimetières que notre association et les mairies des trois communes honorent depuis très longtemps.

Les cérémonies ont débuté à 10h30 au cimetière de Guermantes, en présence de Madame la Maire et de nombreux conseillers municipaux et d'anciens Maires de la commune. Participaient également des présidents et

des membres d'associations, ainsi que le conseil municipal des jeunes qui nous ont fait l'honneur de lire le message du Ministre des Armées et de la secrétaire d'état des Anciens combattants. Bravo à eux, et à tous les enfants des deux autres communes. Deux gerbes ont été déposées dans chaque lieux, offertes par les Mairies et notre association.

Après la cérémonie de Guermantes, nous nous sommes rendus au cimetière de Conches en présence de Madame la Maire et de ses adjoints, puis à Gouvernes également en présence de Madame la Maire et de ses adjoints. Il est à noter que dans chaque commune, les conseils Municipaux des jeunes étaient présents, et compte tenu de la situation mondiale extrêmement préoccupante, l'association des AC tient à les remercier pour leur participation et leur implication.

Pour clôturer ces cérémonies, nous nous sommes rendus à la Mairie de Gouvernes, qui nous a très bien accueillis pour partager le verre de paix et d'amitiés. Le Président CHARPENEL et son conseil d'administration tient à remercier tous les participants pour leur présence à cette cérémonie du souvenir dédiée à ceux qui sont mort pour la France et la liberté.

Jean LUTTENAUER, Secrétaire

Retour sur la rencontre d'Aïkido

L'association *Aïkido Guermantes* qui compte une douzaine d'adhérents, a organisé une rencontre d'aïkido le samedi 31 mai 2025. 25 adultes et enfants venus d'Île de France et de Bretagne ont ainsi pu se perfectionner dans le maniement du jo (baton), du bokken (sabre en bois) et pratiquer des exercices à mains nues.

Le cours s'est prolongé le lendemain matin à Sèvres (92) et s'est clôturé par un buffet. Les cours d'essai sont possibles toute l'année.

Renseignements : J-M LE MASSON ☎06.61.26.60.70



Retour sur le loto de l'Espace Jeunes à l'EMP



Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre présence, votre aide et votre engagement lors de notre événement. Grâce à vous, la 4^{ème} édition du loto a été une belle réussite, marquée par la participation de plus de 100 personnes.

Un grand bravo à l'équipe d'animation, aux bénévoles, aux jeunes de l'*Espace Jeunes*, au SIVOM et à toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à faire de cette soirée un moment chaleureux et convivial.

VENDREDI 15 AOÛT 2025
GUERMANTES
 ACCES PAR RUE DE LA MADELEINE
 FACE À LA BOULANGERIE

7ème
RENDEZ-VOUS
de la
MI-AOÛT

Rassemblement de véhicules de collection et d'exception de 10h00 à 17h00
 Restauration, stands commerciaux et miniatures

Répondeur: 07 68 13 07 70
 Courriel: autosperdues@hotmail.fr
www.facebook.com/alarecherchedesautosperdues

Ne pas jeter sur la voie publique



LE TENNIS À GUERMANTES

Plusieurs événements ont rythmé la saison de notre section. Tout d'abord la création d'une équipe compétition de jeunes de 12 à 14 ans, accompagnée par Jean-Luc et entraînée par Maël, jeune éducateur diplômé. Cette équipe a participé avec application au championnat de Seine et Marne. Nous souhaitons développer les catégories de jeunes, garçons et filles, qu'ils soient débutants ou joueurs confirmés. Il s'agit là des futurs forces vives de notre club.



L'activité sportive de notre club a été intense avec la participation de trois équipes adultes et enfants aux championnats de Seine et Marne.

La convivialité a été très présente avec l'organisation d'une soirée bowling/pizza très appréciée par les participants mais aussi l'organisation de la fête du club autour d'un sympathique barbecue et des activités ludiques en famille autour du tennis et des finales du tournoi interne du club.

Un autre événement est désormais finalisé : la fusion du TC de Guermantes et du Tennis de Gouvernes, qui offrira à tous les adhérents, la possibilité de pratiquer le tennis sur les courts de Guermantes mais aussi la pratique du paddle sur les équipements de la commune de Gouvernes.

Pour partager toutes ces infos et en découvrir les détails, nous vous donnons rendez-vous le 6 septembre à l'occasion du forum des associations.

Daniel VIARD, Président

Retour sur le tournoi de Guermantes



L'association *La Boule Guermantaise* a tenu son grand tournoi de Guermantes ce samedi 17 mai 2025 sous un ciel nuageux, mais sans pluie cette fois. Ce fut une belle après-midi de pétanque avec la participation de 18 doublettes très motivées. Un petit regret sur la faible mobilisation de nos adhérents lors de cet événement très important pour notre association et la commune de Guermantes.

Les vainqueurs sont : Patrice DESCHAMPS et Franck CORTIER battent Christian et Alexandre JOUAN dans une belle finale. Les demi-finalistes malheureux sont : Louise DONATI et Daniel BESANA, Josiane DESCHAMPS et Christian CORTIER. Bravo à tous les 8 et bravo aux 30 autres participants qui ont joués dans une super ambiance. Les coupes et récompenses ont été remises par Mme La Maire de Guermantes Annie VIARD et notre Président Daniel POUPART. Un bel apéritif a conclu en convivialité cette belle journée. Un grand merci aux pâtisseries qui nous ont régallées avec leurs supers gâteaux. Félicitations à notre Président Daniel pour son organisation sans faille, ainsi qu'à ses aides du jour. Un grand merci à la municipalité de Guermantes pour son soutien.

Pierre CAMUS, secrétaire



Retour sur les soirées théâtrales à l'EMP



La troupe amateurs "du garage" a joué sa pièce de théâtre "Panique à l'école" le 16 mai dernier à l'EMP. L'histoire se déroulait à l'école Sainte Rita, où la rentrée se prépare calmement mais l'arrivée d'un inspecteur au passé sulfureux va tout chambouler ! le public très nombreux a plongé dans cet univers déjanté de cette école pas comme les autres où quiproquos et situations cocasses, invraisemblables étaient de mise et entraînent inévitablement sourires et rires. Le rythme de cette pièce couplé à l'énergie débordante des comédiens a su séduire l'assemblée durant toute la soirée. Bravo à eux et merci au public présent !

La compagnie *Les Val'Rêveurs de Torcy* sont venus le 6 juin nous interpréter "Arsenic et Vieilles Dentelles" de Joseph KESSERLING. La troupe a revisité un grand classique du théâtre américain, pièce créée sur Broadway en 1941. Cette comédie grinçante de près de 2h, aux multiples rebondissements débute par la découverte par Mortimer BREWSTER, à l'aube de son mariage, de la disparition de vieux messieurs par ses deux vieilles et adorables tantes.



PrinTemps de Paroles de passage à Guermantes



C'est sur la plaine de jeux transformée pour l'occasion et accueillant un public très nombreux, que le 23 mai au soir, deux spectacles par deux compagnies différentes prenaient place à l'occasion du festival *PrinTemps de Paroles* : "Boys Band Baroque" pour la 1^{ère} partie avec 3 musiciens, 3 hommes, 3 chants polyphoniques dans un savant mélange de notes de musique, de doses d'acrobatie où les instruments ne font qu'un, s'entrechoquent, se construisent telles des pyramides humaines, concert déjanté. La 2^{ème} partie, "quand on était seul.es" composée de 2 acrobates, un mât chinois, un musicien accompagné de ses guitares : une jolie parenthèse artistique, poétique et musicale ; un merveilleux et doux moment suspendu.

Merci à ces artistes qui nous ont fait vibrer, rire, rêver, aux équipes de Marne et Gondoire pour leur professionnalisme quant à l'organisation. Merci aux nombreux élus du territoire, aux bénévoles d'ici ou d'ailleurs et au public de tout âge chaleureux et participatif.

Les élèves de CM2 de l'école du Val Guermantes à l'honneur



Vendredi 13 juin, sous un magnifique soleil et à la suite de leur après midi Jeux Olympiques regroupant tout le groupe élémentaire, les 22 élèves de CM2 étaient félicités pour leur passage en 6^{ème}. Mme VIARD, Maire de Guermantes et Présidente du SIVOM a, dans son discours, souhaité aux enfants beaucoup de réussite dans la poursuite de leurs études au collège, remercié le corps enseignant ainsi que l'ensemble des personnels du SIVOM qui les ont accompagnés tout au long de leur scolarité. Elle a remis avec Mme DAGUERRE, Maire de Conches sur Gondoire, une calculatrice "spéciale collège" offerte par le SIVOM, accompagnée d'un marque page illustrant la photo de classe de cette année, sous le regard fier de leurs parents et de leurs camarades. Nous leur renouvelons tous nos encouragements pour leur future rentrée collégienne.

Troc et puces de Guermantes

La commune a organisé le traditionnel troc et puces mais cette année le choix des élus s'est porté sur un samedi, le 14 juin. Les 64 exposants inscrits s'installaient dès 7h autour de l'avenue des 2 châteaux et des commerces où élus et agents techniques les accueillaient. Durant toute cette journée, sans pluie de nombreux acheteurs sont venus dénicher l'objet rare, le vêtement utile ou tout simplement déambuler en visiteurs, dans une bonne ambiance festive. Un grand nombre de personnes ont pu se restaurer toute la journée, chez le boulanger ou auprès du stand de *Bambino Fiesta* offrant des crêpes sucrées et salées en outre, sans oublier l'épicier.

Ce fut un moment où l'on pouvait vendre, acheter, papoter, se rencontrer, se retrouver ou flâner tranquillement. Un grand Merci aux élus et agents présents, aux exposants ainsi qu'au public visiteur. A l'année prochaine si vous le voulez bien en optant pour un dimanche.



Concert de choristes à l'église le 15 juin



Ce fut une jolie fin d'après-midi musicale et rythmée à l'église de Guermantes ce dimanche 15 juin grâce à la *chorale Canthorège* de Thorigny. Les choristes nombreux accompagnés de leur cheffe de cœur, d'un pianiste, d'un percussionniste et d'une flûtiste ont proposé au public nombreux un répertoire varié de chansons type "gospel", ou des chansons plus classiques (Offenbach, Schubert) ou bien populaires (Gainsbourg/Lama/Blanche) ou sacrée (prière celtique..).

Fête de la musique à Guermantes



La fête de la musique a pris, le 21 juin ses quartiers sur la place du temps perdu où vous étiez au rendez-vous. Sous la chaleur de ce début d'été, les familles, amis ou voisins se sont retrouvés tranquillement autour des tables et chaises installées à l'occasion pour ce moment musical. C'est Mathias, un jeune Guermantais qui a ouvert les festivités en proposant un panel de morceaux musicaux à l'accordéon, accompagné de son professeur. Moment délicieux et quel talent ! Bravo à lui. Merci au DJ ResQ aux commandes de sa platine qui a su faire danser adultes et enfants de tout âge, à *Bambino Fiesta* côté restauration, aux agents pour la gestion de la logistique, aux élus pour la buvette (apéritif offert par la municipalité) et aux administrés qui sont venus faire la fête en musique. Tous ont contribué à cette soirée familiale, conviviale et musicale.

Accès à l'Île de loisirs de Jablines

La communauté d'agglomération et son office de tourisme offrent l'accès gratuit à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet aux résidents des communes de Marne et Gondoire. Cette année, la demande se fait en ligne. Ces cartes d'accès permettent aux résidents des communes concernées d'accéder gratuitement à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet quand l'accès de celle-ci est payant. Elles ne permettent l'obtention d'aucune autre réduction et ne donnent pas le droit à une facilité d'accès (pas de système coupe-files).



Pour obtenir votre Carte Privilège, il vous suffit d'en faire la demande en envoyant un e-mail à carteprivilege@jablines-annet.fr avec les informations et documents suivants pour chaque personne composant de votre foyer, âgée de 3 ans et plus :

- Nom, Prénom et date de naissance
- Puis en pièces jointes :
 - Une photographie récente
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Toute personne âgée de plus de 22 ans et plus doit fournir un justificatif de domicile à son nom. Pour un enfant, une copie du livret de famille est demandée.

Testez votre potentiel solaire



Afin de fixer un cap à l'échelle de l'agglomération à horizon 2050 et renforcer le volet énergies renouvelables du PCAET de Marne et Gondoire, un Schéma directeur des énergies a été engagé en juillet 2022 et approuvé en octobre 2023. Celui-ci projette à l'horizon 2050, 100% d'énergie renouvelable ou de récupération sur

le territoire, avec un import complémentaire de 30% d'énergie verte. Il mise sur un mix énergétique entre récupération de chaleur fatale, solaire thermique et photovoltaïque, géothermie et bois énergie et une part moins importante de production de gaz par méthanisation. Une large part est donc réservée au photovoltaïque solaire ou thermique.

Afin d'accompagner ces objectifs ambitieux de production de solaire photovoltaïque, un cadastre solaire a été réalisé sur le territoire au printemps 2025 par notre prestataire Cythelia, pour une mise à disposition de l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, entreprise, collectivité) à partir de l'été 2025. Le cadastre solaire est une cartographie détaillée qui évalue le potentiel de production d'énergie solaire sur les toitures et les terrains d'une zone donnée.

Il se base sur de l'imagerie satellite et sur les systèmes d'information géographique pour fournir des données précises sur l'ensoleillement, l'inclinaison des toits, les ombres portées (bâtiments et végétations) et des obstacles potentiels à l'installation de panneaux solaires. Cet outil permet de générer gratuitement une simulation budgétaire de son projet de solarisation avec des possibilités de personnalisation (inclure les propres données de consommation, moduler le nombre de panneaux, tester un raccordement ...).



www.cadastre-solaire.marneetgondoire.fr 01.60.35.43.55

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



COLLECTE DU VERRE



ÉTAT CIVIL

Mariage de :
 ● Julien LE THUAUT et Martyna STOCHMIALEK le 17 mai
 ● Jean-Baptiste BARTHELET et Cécile BLAIS le 17 mai

Bonjour et bienvenue sur la chaîne WhatsApp* officielle de LA MAIRIE DE GUERMANTES

Cette chaîne a pour objectif de vous tenir informé(e) des actualités locales, des événements, des alertes et des services proposés par votre collectivité.

Restez connectés pour ne rien manquer de la vie de notre territoire.

N'hésitez pas à partager cette chaîne autour de vous pour que chacun puisse bénéficier d'une information rapide, fiable et accessible.

Merci de votre confiance et bienvenue à toutes et à tous !

*marque déposée



SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

100% FINANÇÉ PAR VOTRE MAIRIE

Sans frais pour les familles bénéficiaires



PROFITEZ-EN DÈS MAINTENANT !
 SCANNEZ OU CLIQUEZ SUR LE QR CODE



PROF EXPRESS
 02 49 82 20 20
 Du lundi au vendredi de 9h à 17h
contact@profexpres.com
www.profexpres.com

Pour tous renseignements :
 02 49 82 20 20
 Du lundi au vendredi de 9h à 17h
contact@profexpres.com
www.profexpres.com

